US PRÉCIGNÉ YOGA

Questionnaire santé Adultes

Saison 2025/2026, Section yoga de l'US Précigné

Ce questionnaire santé vous dira s'il est nécessaire pour vous de consulter un médecin afin d'établir l'absence de contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives, telles que le yoga.

S'il vous plait, répondez soigneusement et honnêtement aux 6 questions ci-dessous : cochez Oui ou Non	OUI	NON
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'adhérent signataire.		
1) Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une d'hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique ?		
2) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
3) Ressentez-vous une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel au repos, une fatigue intense au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'activité physique ?		
4) Eprouvez-vous des pertes d'équilibre liés à des étourdissements ou avez-vous perdu connaissance durant les 12 derniers mois?		
5) Prenez-vous actuellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ?		
6) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?		
NB : les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'adhérent		
◆ <u>Si vous avez répondu</u> NON à toutes les questions ci-dessus, <u>merci de remplir et signer l'attestation</u> <u>sur l'honneur ci-dessous et la remettre à votre association.</u>		
◆ <u>Si vous avez répondu</u> OUI à une ou plusieurs des questions ci-dessus, votre état de santé nécessite un avis médical avant de commencer ou poursuivre une activité physique. <u>Vous devez consulter votre médecin afin qu'il vous examine et vous délivre un certificat médical</u> d'absence de contre-indication à la pratique du sport, certificat qui sera à remettre à votre association. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois au début de la saison.		
ATTESTATION		
Je, soussigné, M/Mme :, né(e) le le le la santé et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé.		
Α	, le	e/

Signature de l'adhérent